

La Réforme du lycée version Luc Chatel : Danger!!! Avis de tempête!!!

Editorial

Le projet de réforme du lycée a été dévoilé le 19 novembre. Loin de toute considération pédagogique, il s'explique principalement par l'objectif de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans la fonction publique et spécialement dans l'éducation qui doit y contribuer pour 80 000 suppressions de postes d'ici 2012. Comme nous le montrerons cela s'accompagne d'une régression des conditions de travail des enseignants, de la qualité des enseignements et en particulier de ce qui peut aider à la construction d'un sens critique par les lycéens. Retour sur un mauvais film... dont nous pouvons encore changer le scénario en nous mobilisant avec les lycéens et leurs parents.

En octobre le président annonçait la reprise de la réforme du lycée abandonnée à l'automne dernier par Darcos devant la mobilisation lycéenne. Affirmation du « droit à l'erreur et à la réorientation » en cours de scolarité, revalorisation des baccalauréats technologiques et de la filière littéraire, accompagnement personnalisé des élèves, renforcement de l'apprentissage des langues étrangères, de la place de la culture et de l'art dans les lycées, renforce-

ment des liens avec le supérieur et les entreprises étaient au programme. Nous constatons une réforme allégée par rapport à la mouture Darcos, mais constatons sa dangerosité pour les élèves et les personnels. Dans le même temps les syndicats qui avaient déjà signé l'an dernier les points de convergence avec Darcos étaient autorisés à discuter voire à négocier la réforme. (1)

Avec le projet de L. Châtel, porte-parole du gouvernement et ministre de l'Éducation, nous assistons à un net durcissement. Il s'agit clairement de rentabiliser le travail des enseignants : alourdissement du nombre de classes à prendre en charge, mise au pas de la profession avec la création d'une hiérarchie de professeurs intermédiaires (renforcement du rôle du conseil pédagogique), multiplication des tâches intégrées à nos services (aide) ou effectuées en heures sup. (tutorat, orientation) alors que le gouvernement ne cache plus sa volonté d'en finir avec les COP (conseillers d'orientation psychologues) et le service d'orientation propre à l'Éducation.

Dans le même temps la qualité des enseignements est bradée : ponctions horaires globales importantes, suppressions des dédouble-

ments sous couvert d'une aide « fourre-tout » pour les élèves, mise en concurrence des disciplines entre elles. Dans ces conditions on peut s'interroger sur le maintien du bac comme 1^{er} grade universitaire. Pour les élèves, ce projet renforcera toujours davantage le développement d'un lycée à plusieurs vitesses et aggravera la reproduction des inégalités sociales. SUD-Education ne se retrouve en rien dans cette vision d'un lycée pour chacun au détriment du droit à l'éducation pour tous.

Le projet doit être présenté au CSE le 10 décembre et entrer en application à la rentrée 2010 en seconde. Pour autant rien n'est joué et le ministère a déjà reculé l'an dernier devant les lycéens. Après la grève du 24 novembre il faut amplifier les mobilisations avec l'ensemble des personnels, les lycéens et les parents qui refusent cette régression. Tous ensemble nous pouvons faire reculer le gouvernement et imposer un débat pour une véritable démocratisation du lycée.

(1)SNES, SE-UNSA, SGEN, SNALC, FAEN. les signataires des points de convergence de l'an passé ont été reçus au ministère. Ce n'est pas le cas de SUD -Éducation, de la CGT Educ'action et de FO, pourtant représentatifs

En pages intérieures:

- les intentions du ministre et nos commentaires
- des grilles de comparaisons, les nouveaux horaires par niveaux, par filières, par disciplines

Les Pertes horaires Profs et élèves, Seconde, Première, Terminale (L+ES+S).

(compte tenu des difficultés d'interprétations sur quelques aspects et d'obscurités persistantes. Pour les enseignants, les évolutions dépendront ainsi du nombre de classes supplémentaires à prendre en charge. Par ailleurs les calculs incluent les horaires des options actuelles et des spécialités -optionnelles- du projet.)

Matière/Discipline	Évolution horaire Elève				Évolution Horaire Prof			
	2 ^{nde}	1 ^{ère}	T ^{ale}	Total	2 ^{nde}	1 ^{ère}	T ^{ale}	Total
Disciplines générales								
Philosophie	/	/	0	0	/	/	0	-1
Français	-0,5	0	-2	-2,5	-1	-1	-2	-4
Histoire-géographie	-0,5	+1,5	-2,5(1)	-1,5	-1	+1,5	-3	-3(2)
LV	0	-1,5	-2,5	-4	-1,5	-6,5	-8,5	-16,5
EPS	0	0	0	0	0	0	0	0
ECJS	0	0	0	0	0	0	0	0
Math (inclus Informatique et société du numérique)	0	-5(3)	+3	-2	-1	-7,5 (4)	+2	-6,5
Physique-Chimie (PCL/MPI)	-0,5 -1,5	-1,5	0	-2 -1,5	-2 -4,5	-8,5 (5)	-2	-8,25 -12,75
SVT	-0,5	-1	0	-1,5	-2,5		-1,5	-8,25
SES	-1	-2	-1,5	-4,5	-1,5	-3	-2,5	-7
Droit et grands enjeux du monde contemporain (?)	/	/	+3	+3			+3	+3
<i>Littérature et monde contemporain /Arts</i>	+1,5 +1,5	/	/	+1,5 +1,5	+1,5 +1,5	/	/	+1,5 +1,5
<i>IGC (Économie appliquée et gestion)</i>	-1,5	/	/	-1,5	-4,5	/	/	-4,5
<i>SMS/ Biotechnologies</i>	-1,5 -1,5	/	/	-1,5 -1,5	-4,5 -4,5	/	/	-4,5 -4,5
Heures globalisées dédoublement 2^{nde}					+10			+10
Heures globalisées dédoublement 1^{ère}						+18 ?		+18
Heures globalisées dédoublement T^{ale}							+13,5 ?	+13,5
Accompagnement	0	+6	+6	+12				
Total	-2H	-3,5H	+3,5H	-2H	0 H	-8H	-1,5H	-9,5H

Nb : en italique les horaires des enseignements d'explorations, leur variation n'est pas comptée dans l'évolution horaire totale car les élèves choisissent maintenant 2 enseignements au lieu d'un auparavant.

La variation horaire prof sur la classe de seconde dépend du choix des options et du point de comparaison actuel (type d'option choisi). Elle est comprise entre +0,5H et -2H. Par facilité on l'a indiqué ici comme valant 0.

(1): Si les élèves ne prennent pas l'option, sinon, -1 heure.

(2): -0,5 s'ils prennent l'option.

(3): Mais -3 heures en 1^{ère} S si maintien des 2 heures d'option dans cette série.

(4): Ou -5,5 heures pour la série S, pour la même raison que (1).

(5): « Globalisation » des pertes en Physique-Chimie/SVT, car on ne peut préjuger des choix que feront les élèves en ES et L.

La classe de Seconde

L'horaire élève serait maintenu à 28h30 hebdomadaires en y intégrant les 2h d'accompagnement. Une option supplémentaire semble en débat.

- Un tronc commun de 23h30 de cours hebdomadaires, incluant deux langues vivantes, le français, les mathématiques, la physique-chimie, les sciences de la vie et de la terre (SVT) et l'EPS.

-Des enseignements d'exploration (1h30 par semaine ou 3h par semestre). Un obligatoire choisi entre SES ou économie appliquée et gestion et un autre enseignement exploratoire à décider entre neuf autres. (Un des deux enseignements d'économie non pris ou « littérature et monde contemporain », « arts » (danse, musique, théâtre, cinéma) "méthodes et pratiques scientifiques", « sciences de l'ingénieur », « Physique Chimie Laboratoire »,

« Biotechnologie », « Sciences Médico-Sociales », « conception de produits industriels ».

-Les programmes du tronc commun seraient conservés, « sauf » :

-pour l'Histoire-géographie (programme commun à toutes les séries en 2^{nde} et en 1^{ère} jusqu'à nos jours).

-pour les enseignements d'exploration aux horaires réduits.-

-Les dédoublements sont annualisés (sauf ECJS) et servent de marge de manoeuvre pour la mise en place de l'accompagnement par les établissements.

-Les actuelles options (LV3, langues anciennes) seraient maintenues.

-La découverte en classe de 2^{de} de la voie technologique est favorisée".

Commentaires :

-Les disciplines avec modules (français, histoire-géo, mathématiques et LV1), les disciplines artistiques, les langues, les SES, en réalité toutes les options actuelles de détermination paieraient le prix fort d'une réforme sans investissement financier et pédagogique.

-Retour possible via les enseignements d'exploration de la **semestrialisation chère à Darcos avec une flexibilité horaire voire annualisation des services. **C'est presque l'intégralité des programmes qui doivent être réécrits d'ici deux mois. Une gageure qui laisse prévoir l'absence de manuel en 2^{nde} et un financement hypothétique des régions qui vont devoir assumer un renouvellement total.****

Le cycle terminal

Environ 25h de cours + 2h d'accompagnement

1 La classe de première

Principe d'une 1^{ère} moins spécialisée pour permettre les passages d'une section à une autre même en cours d'année..

***Les 3/5^{èmes} de l'horaire de tronc commun :** (environ 15h), Français, EPS, ECJS, LV1 et LV2, HG.

Mêmes horaires et mêmes programmes pour tous, ce qui peut amener à décroïsonner les classes (L/ES,..)

Un nouveau programme d'**histoire-géo** va jusqu'à nos jours en 2^{de} et 1^{ère}.

***Les 2/5^{èmes} de l'horaire seraient spécifiques à chacune des séries S, ES et L.**

***Les TPE sont maintenus.**

2 En classe de terminale, la spécialisation.

• En **TS** le niveau en sciences paraît renforcé, c'est ce qui explique que les maths ne font pas partie du tronc commun dès la 1^{ère}. Un enseignement de spécialité de deux heures d'« informatique et société du numérique » est créé. Les élèves peuvent aussi prendre comme enseignement de spécialité maths, SVT, physique chimie.

L'enseignement de disciplines scientifiques pourra monter en TS à 18h30 hebdomadaires. Une diminution des horaires non scientifiques avec l'histoire-géographie en option de 2H.

• En **TES**, un enseignement hebdomadaire obligatoire de 4 heures d'Histoire géographique "plus orienté vers les méthodes et les outils" en vue du supérieur. Puis un choix entre un enseignement d'1h30 de sciences économiques approfondies, de sciences sociales ou de maths appliquées.

• En **TL**, les élèves

choisissent entre un enseignement de 3 heures « droit et grands enjeux contemporains », un enseignement de langues (dans une approche culturelle et littéraire), d'arts, de maths appliquées. L'histoire géo évoluerait comme en série ES. L'enseignement est "complété par une approche plus culturelle des langues avec un enseignement de littérature étrangère en langue étrangère". Possibilité d'apprendre 3 langues. La série L devient "série de l'excellence linguistique" !

Commentaires:

- Sur le rapprochement des séries. La création d'un tronc commun en 1^{ère} n'est pas une mauvaise innovation en soi. De même que la réorientation en fin de 1^{ère}.

Mais comme aucune limitation des effectifs n'est avancée cela se traduira par des regroupements d'options pour porter les classes partout à leur maximum.

- On semble aller en série L, voire en ES, vers un émiettement, avec des enseignements de **contournement** (« droit et enjeux du monde contemporain », « principes économiques et non SES »). Ce qui pourrait justifier une sélection poussée en fac.

- Réunir des groupes d'élèves de classes différentes selon leurs « compétences » ou pour des raisons budgétaires risque de briser les dynamiques d'apprentissage basées sur un groupe-classe et de recréer des groupes de niveaux.

- La concentration de l'actuel programme d'Histoire-Géographie de la seconde à la terminale laisse penser que l'épreuve au bac pourrait au moins pour les S être anticipée à la fin de la 1^{ère}.

- Rien n'est dit sur les séries STI et STL « renouvelées » en 2011 ni sur la ST2S. Rien non plus sur l'avenir de la filière STG largement présente dans les lycées généraux et technologiques!

L'orientation

L'orientation est présentée comme un axe majeur de la réforme.

- **organisation de stages facultatifs pendant l'année ou les vacances** scolaires pour le passage d'une série à l'autre ou une simple remise à niveau.

- **"une meilleure orientation"** par le choix en seconde de deux enseignements de spécialité d'1h30 hebdomadaire et

via l'information durant l'accompagnement personnalisé. Enfin la réorientation en première sera possible grâce à un tronc commun d'enseignement (60% de l'horaire). Des stages en entreprise pourront avoir lieu dans l'année scolaire.

Commentaires :

Nous revendiquons des passerelles mais ici on sent le gad-

get : modalités floues au sein de la voie générale. Et comment rattraper des heures de cours d'une année scolaire... sur 15 jours de vacances ? Avec quels profs...payés en HSE ?

La réorientation des élèves en cours d'année de 1ère risque de renforcer la sélection entre séries. Le refus du coût du redoublement pilote ces choix ; celui-ci doit cependant rester

une possibilité.

Enfin l'orientation « new look » déplace une partie du travail sur les enseignants, les CPE, les documentalistes ; une petite mention des COP...voués à disparaître ?

Stages en entreprise : dans quel but : découverte ? Formation ? Donnant lieu à évaluation ?... Dépendance de l'éducation aux bassins d'emplois ?

Autonomie des établissements

- Environ le quart du volume horaire dont disposeraient les établissements sera affecté au projet d'établissement, échappant ainsi à tout cadrage national!

- Mise en place des 2H d'accompagnement éducatif et groupes de compétence transversaux à plusieurs filières en langues.

- Ce volume sera pris sur les horaires de dédoublement (sauf ECJS) et sur la globalisation des horaires en langues.

- L'équipe pédagogique réalise un projet d'utilisation de ces heures. Ce projet est soumis au conseil pédagogique et au C.A. "Le projet pédagogique arrêté pour l'utilisation de ces heures peut prévoir un cadre autre qu'hebdomadaire".

Commentaires :

Concurrence entre disciplines pour l'utilisation de ces heures.

Annualisation partielle des services puisque le cadre hebdomadaire n'est plus obligatoire.

Le renforcement du rôle du conseil pédagogique, pivot d'un cadrage local au détriment du cadrage national. **C'est aussi la caporalisation** avec la mise en place d'une hiérarchie de professeurs intermédiaires qui devraient piloter les choix avalisés en C.A. (circulaire à paraître)

Risque d'augmentation des heures supplémentaires et d'alourdissement des services : les heures d'aide personnalisée seront-elles être incluses dans les services si elles sont réparties par le conseil pédagogique ? Le risque est alors de les voir effectuées en heures supplémentaires.

Le principe d'une aide individualisée

L'accompagnement personnalisé est de deux heures hebdomadaires de la 2de à la Tale, réalisées par des enseignants. Il comprendra de l'aide, du perfectionnement, de l'apprentissage méthodologique et des travaux en autonomie de type TPE, avec un temps prévu pour l'orientation. En 2^{nde} et 1^{ère}, **l'accompagnement "est organisé de manière transversale"**. En terminale il est mis en œuvre dans les enseignements de spécialisation.

Le Tutorat. Tout élève volontaire peut bénéficier d'un tutorat, assuré par un enseignant volontaire (dont documentaliste et CPE).

Commentaires :

Sud revendique une aide et évoque même la possibilité de tutorat mais là aucune définition satisfaisante n'en est donnée.

Allons-nous vers des « études » **obligatoires fourre-tout en lieu et place d'une aide dans les disciplines où les élèves sont en difficulté** ? Quels effectifs pour cette aide personnalisée ?

Les dédoublements existants auraient pu être ciblés à cet effet. Au lieu de cela, **on disjoint les méthodes des contenus disciplinaires.**

La diminution des horaires profs, du fait de la suppression des dédoublements, engendre **une augmentation du nombre de classes.** Par exemple, un professeur de français ou de mathématiques qui a 2 classes de seconde cette année (2x6h) pourra l'an prochain prendre en charge 3 classes (3x4h).